

En ce qui a trait aux besoins humains fondamentaux, je suis heureux de constater l'existence d'une communauté de vues complète entre le gouvernement et le Comité mixte.

À la suggestion du Comité, le gouvernement s'est en effet engagé à consacrer 25 p. 100 de l'aide publique au développement à satisfaire les besoins essentiels que sont les soins de santé primaires, l'éducation de base, la nutrition, la qualité de l'eau, les ouvrages sanitaires et le logement. L'adoption de l'ensemble de ces décisions nous permet d'affirmer que le Programme d'aide publique au développement possède maintenant un mandat clair et des objectifs précis.

Les mesures budgétaires prises par l'ACDI reposent sur le principe qu'il faut accorder la priorité aux ONG qui oeuvrent dans les pays en développement. Ces organisations ont de ce fait la charge de sensibiliser les Canadiens aux problèmes du développement et de soutenir la participation des jeunes à leurs programmes. C'est pourquoi j'ai décidé que nous cesserons d'appuyer les organisations dont les activités s'exercent uniquement au Canada.

La participation du public fait partie intégrante des programmes de l'ACDI. Nous devons faire en sorte qu'elle constitue aussi un élément des programmes réguliers de ses partenaires, ceux-ci étant plus à même de nouer des liens avec le public de par leur présence dans les pays en développement.

Les organisations d'éducation au développement dont le financement a été réduit pourront, si elles le désirent, unir leurs efforts pour présenter de nouvelles propositions visant à soutenir des activités de développement sur le terrain.

En terminant, permettez-moi encore une fois d'exprimer ma reconnaissance aux membres du Comité pour l'intérêt et l'enthousiasme qu'ils démontrent dans la conduite de leurs responsabilités.

J'apprécie particulièrement le dialogue franc que nous avons réussi à entretenir au cours de ces derniers mois. Je pense qu'il nous reste beaucoup à faire dans la foulée de l'Énoncé de politique étrangère. Cependant, notre capacité, en tant que gouvernement, à démocratiser l'élaboration de notre politique étrangère et à impliquer le plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes dans le processus repose en grande partie sur votre travail.

Merci.